

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Les examens.* — VAUD : *Le 50 % des maîtres sont incapables d'enseigner le chant.* — *Nécrologie : L. Chevallier-Freymond.* — *Dans les sections : Vevey.* — *Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Impressions de séance.* — *Caisse de prévoyance.* — U. I. P. G. : — DAMES : *Conférences.* — NEUCHÂTEL : *Nouveaux sociétaires.* — *Un départ.* — JURA : *Chronique jurassienne.* — G. R. E. P. : *Convocation.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : FRED. MATHIL : *Des enfants de bonne volonté.* — G. PIGUET : *L'enseignement de la géographie.* — JACQUES BURDET : *Le chant chez les jeunes garçons de 12 à 16 ans.*

PARTIE CORPORATIVE

LES EXAMENS (Suite)

L'*Educateur* du 16 mars 1918 traite le problème à fond. Reprenant quelques idées émises par M. P. Mottaz dans ce journal le 16 février de cette même année, M. Chantrens fait le procès des examens annuels, « obstacle à une éducation solide, obstacle à une instruction rationnelle », et considère comment, dans le canton de Vaud, il pourrait « être remédié à un inquiétant état de choses ».

Pour donner une suite à cet article, le rédacteur de l'*Educateur*, M. Ernest Briod, ouvrit une enquête auprès de ses lecteurs sur la question des *Examens à l'Ecole primaire*.

1. Etes-vous satisfait de la forme d'examen dans votre classe ?
2. Si oui, qu'est-ce qui motive votre satisfaction ?
3. Si non, quelles critiques formulez-vous à l'adresse de la forme d'examen que subissent vos élèves ?
4. Le cas échéant, quels changements préconisez-vous ? Dites en particulier ce que vous pensez :
 - a) de la suppression des examens oraux, compensée par une augmentation des inspecteurs dans votre canton ;
 - b) d'une réforme des examens oraux qui, en l'absence d'un inspecteur de carrière, consisterait à garantir au maître seul le droit d'interrogation, les experts étant chargés d'attribuer les notes et veiller à ce que l'examen se fasse dans les limites du programme adopté par l'Etat pour chaque année scolaire.

Telles étaient les demandes posées. Onze collègues seulement répondirent : 8 Vaudois, 3 Genevois. Sur les 8 Vaudois, 6 n'étaient pas satisfaits, 1 seul l'était, parce qu'il interrogeait lui-même et le dernier se prononçait pour le maintien du système, mais sous une forme toute

nouvelle. Les réponses publiées (*Educateur* des 25 mai, 15 juin, 10 août et 7 septembre 1918), la Rédaction releva la diversité des opinions émises, rendant très difficile, même impossible, l'énonciation de conclusions précises. « Cependant, ajoute M. Briod, cette diversité d'opinions est symptomatique du mal dont nous souffrons ; elle prouve que cela tient aux circonstances locales, aux personnes, plus qu'à l'esprit général du système d'examens. Or, de toutes les réformes, celles qui touchent aux personnes sont les plus difficiles à réaliser. Le moins que nous puissions exiger, c'est que nos examinateurs soient à même de comprendre le sens et le but de l'école ; avant de les récuser définitivement, faisons du moins quelque effort pour donner cette compréhension à ceux d'entre eux qui ne la possèdent guère ; et surtout faisons en sorte qu'ils ne puissent plus, par leur incompetence ou par une indulgence inintelligente, saboter les promotions de classes. On sait la valeur de ces listes de notes maximales qui viennent fausser les appréciations données par le maître en connaissance de cause au cours de l'année scolaire ! »

Puis M. Briod de se poser cette question : « Est-ce l'élève ou le maître que l'on veut examiner ? En réalité, tous les deux sont sur la sellette le jour de l'examen ; de là une signification de celui-ci dont on aurait tort de méconnaître l'importance. Il nous a paru que, pour l'appréciation de l'élève, on devait s'en rapporter au maître, lui faire confiance et, afin que cette confiance soit bien placée, perfectionner la préparation théorique et pratique des candidats à l'enseignement. Pour l'appréciation du maître lui-même, par contre, on trouvera difficilement une autre base que celle de l'inspection, adoptée par tous les Etats... Nous persistons à croire que le contrôle de l'enseignement ne peut être exercé de façon effective que par des hommes de métier. Il va sans dire qu'une question reste ouverte : c'est celle des qualités exigibles d'un inspecteur et de sa préparation professionnelle.

» Comment concilier ces faits avec la nécessité d'intéresser les autorités communales à l'école ? Ne serait-ce pas en maintenant les examens écrits sur la base de questions communes à toutes les classes du même degré, mais en simplifiant par contre les examens oraux, et en réservant au maître le rôle d'examineur, tout en lui adjoignant un expert laïque pour l'attribution des notes. » (A suivre.)

VAUD LE 50 % DES MAITRES VAUDOIS SONT INCAPABLES D'ENSEIGNER LE CHANT

C'est ce qu'annonçait à la presse vaudoise M. Hermann Lang, professeur de chant à l'École normale, en constatant que la moitié de ses élèves entendaient mal.

Invité à la cérémonie des promotions, nous avons eu l'occasion, je dirai le privilège, d'écouter ces « demi-sourds » dans l'exécution d'un

certain nombre de chœurs. Ce fut plus que rassurant, car jamais nous n'avons été si près de la perfection. Justesse absolue, précision rare, nuances aussi intelligentes que variées, on sentait l'empreinte du grand maître qu'est Hermann Lang. Il nous a fait vivre des moments de joie intense avec un instrument auquel il a su donner la foi.

Si je prends la plume aujourd'hui, c'est pour dire à M. Lang mon admiration et mon enthousiasme ; c'est aussi pour répondre à son article de presse où l'on se demandait si la Société cantonale des Chanteurs vaudois n'allait pas s'émouvoir et s'il ne fallait pas éliminer de l'Ecole normale les candidats dont l'oreille laissait à désirer. Disons d'abord que l'oreille de l'individu est plus ou moins fine, plus ou moins exercée aussi, mais que rares sont les gens qui n'ont pas d'oreille du tout. Seuls ces derniers souffrent d'une véritable infirmité qui peut être une entrave dans leur activité future.

Je ne crois pas qu'une oreille défectueuse soit un élément suffisant pour éliminer un candidat à l'Ecole normale. Sans diminuer la valeur du chant, il ne faut pas lui en donner plus que de raison, et les qualités intellectuelles et morales du futur maître ont une autre importance. On risque sans doute de voir par-ci par-là une classe où les élèves seront moins « exercés », un village où un maître d'ailleurs dirigera la « Chorale » ; tout cela n'est pas grave, et entre maîtres d'un même coin, on peut trouver bien des arrangements, si la bonne volonté est présente.

La question se pose de la même façon pour l'enseignement de la gymnastique et de la culture physique. Eliminerons-nous les maîtres qui ont de la peine dans cette branche ? personne n'y pense. Et je prétends que cet enseignement est plus important encore que celui du chant, parce que la santé de nos enfants est en jeu. Là aussi il faut de la bonne volonté et un esprit de compréhension.

On demande au maître d'être spécialiste un peu dans tous les domaines ; tâche difficile pour des amateurs qui font ce qu'ils peuvent, sans doute, mais en n'excellant pas toujours. Avant de lancer une revendication ou d'entamer une polémique, il serait bon parfois de se demander quelle est la tâche de l'Ecole primaire. R. M.

NÉCROLOGIE

† **M^{me} Léa Chevallier-Freymond.** — Le 9 avril dernier, de nombreux collègues, toute la population d'Orbe, ont rendu les derniers honneurs à Mme L. Chevallier-Freymond, notre ancienne collègue.

Mme Chevallier, brevetée en 1900, débuta à Grandevent s/Grandson. Elle y enseigna durant six années, puis fut nommée à Orbe où elle continua sa noble tâche jusqu'en 1930, année où elle prit une retraite méritée.

Douée d'une énergie infatigable, institutrice de bon sens, pratique,

elle fit bénéficier largement ses élèves de son esprit réaliste, net et ordonné.

Au cours de la cérémonie funèbre, notre collègue Gonthier rendit un émouvant hommage à cette collègue, qui servit dignement l'école vaudoise et fut un membre fidèle de notre S. P. V.

Que M. Chevallier, qui fut notre collègue, ainsi que sa famille, croient en notre sincère sympathie. G. R.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — Leçons de gymnastique, vendredi 15 mai, à 17 h., La Tour.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

La S. V. T. M. et R. S. organise à Lausanne, Collège classique, Béthusy, les trois samedis après-midi 16, 23 et 30 mai, de 14 h. 15 à 17 h. un **Cours de modelage par M. Pahud, prof.**

Programme : Organisation de la classe pour le modelage, premiers travaux pour familiariser l'enfant avec la terre à modeler et lui faire acquérir la technique du travail : champignons, fruits, volumes géométriques — Relief, sens de la forme, ombres et lumières, choix de l'éclairage : feuilles en bas-relief d'après nature, petites compositions, animaux — Le modelage au service des différentes branches : sciences naturelles, dessin, histoire — Utilisation de la couleur — Visite d'un atelier de sculpture.

Matériel à apporter par les participants : Blouse, petite éponge, ébauchoir, mirette, couleurs à l'eau et pinceau. On pourra se procurer les outils à l'ouverture du cours.

Finance pour tout le cours : membres, 4 fr. ; non-membres, 5 fr.

Inscriptions à adresser jusqu'au mardi 12 mai, au plus tard, à M. J. Chappuis, prof., Chailly s. Lausanne.

Visite de l'atelier de sculpture : Les collègues ne prenant pas le cours et qui désireraient se joindre aux participants pour la visite prévue de l'atelier de sculpture, pourront se trouver le *samedi 30 mai, à 16 h. 15, au bas du chemin de Boston*. Une pièce de 11 tonnes y est présentement en travail.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

Impressions de séance.

Le jeudi, vingt-neuvième jour d'avril, les instituteurs genevois ont tenu séance.

Las ! Les exigences de la D.A.P. et du plan Wahlen privent l'assemblée de la majeure partie de ses membres. Le mieux est l'ennemi du bien. Le jeudi, choisi pour les collègues de la campagne, n'a pas donné le

résultat attendu. Les assemblées générales auront lieu le *mercredi à 17 heures*. — Présidence très ferme de A. Lagier ; procès-verbal modèle de Genequand.

Communications du Comité. — Le président, Ch. Duchemin, renseigne l'assemblée :

1) *Fiches de salaire.* — Nous obtenons gain de cause ; elles seront envoyées à chacun ; dont acte.

2) *Gendarmes et régents.* — L'incident survenu à propos d'un article de l'*Educateur* : « Ali Baba et les quarante gendarmes » semble être clos à notre entière satisfaction. Une entrevue a mis les choses au point. Mais les corps de police se retirent tout de même de la Fédération des fonctionnaires.

3) *Un major disait...* — Là encore, incident clos. Le Département de l'Instruction publique et l'état-major de l'armée déplorent le jugement inconsidéré, porté par le major Privat, sur les institutions genevoises.

4) *Feuillets de documentation.* — La commission a bien travaillé. Ces feuillets, concernant l'histoire locale, seront un auxiliaire précieux des livres d'histoire de MM. Grandjean et Jeanrenaud. Travail remarquable de nos collègues Rouiller et Béguin, notamment.

5) *Plan d'étude.* — M. Grandjean, secrétaire du Département de l'Instruction publique, particulièrement bien disposé envers le corps enseignant primaire, qu'il apprend à connaître, entend travailler avec célérité. Il sera tenu compte du rapport de l'U. I. P. G. et le plan établi, entièrement revu, sera soumis à notre association.

6) *Assemblée de la Société valaisanne d'Education.* — Duchemin, notre délégué, à Sion, se déclare enchanté de sa journée en Valais et de la chaleureuse réception qui lui fut faite. Séance vivante et repas agréable.

7) *Souscription en mémoire d'Albert Atzenwiler.* — La somme recueillie sera versée, à part un prélèvement de 150 francs en faveur du home des enfants sourds, à la bibliothèque de la Colonie de vacances pour apprentis — œuvre bien chère au regretté disparu. Walker justifie l'emploi du crédit et sollicite des dons de livres, non pas anglaises, mais de volumes intéressants, instructifs.

8) *Traitement des mobilisés.* — Ceux qui seraient victimes de mesures excessives dans la retenue de leur salaire, doivent s'adresser au Comité qui prendra leur défense.

Congrès. — Il se prépare tout dou... tout dou... tout doucement. Willemin rapporte sur les résultats acquis, les subventions reçues de la Confédération, de l'Etat et de la ville de Genève. Les 28-29-30 août, en même temps que l'exposition de la « Maison genevoise », nos collègues romands sont attendus avec joie ; tout sera prêt pour les bien recevoir et leur faire passer d'agréables journées.

Traitements. — Notre collègue Borel, qui se démène pour défendre la cause de tous, présente un rapport très clair que l'on peut résumer ainsi :

« Démarches suivies de la Fédération des fonctionnaires pour obtenir le salaire de base de la loi de 1919 ce qui n'exclut point les allocations de vie chère et pour charges de famille. Discussion avec l'Office du personnel sur le calcul de la retenue légale sur traitement brut, avec ou sans allocations. »

Réponse peu satisfaisante ; la lutte continue ; le chef du Département des Finances, M. Perréard, très compréhensif, envisage l'abrogation de la retenue... légale. Unis, fonctionnaires, nous serons forts devant le Conseil d'Etat. Duchemin remercie cordialement Borel.

Courte discussion à laquelle prennent part G. Bœlsterli, G. Durand et Duchemin.

Proposition Servettaz. — Elle semble sans objet puisque le cas visé est réglé : Borel, délégué de l'U. I. P. G., n'est plus membre de la V. P. O. D.

Le Comité propose un amendement, protocolé au procès-verbal, ainsi conçu :

« *Aucun mandat ne sera confié par l'U. I. P. G. à un de ses membres faisant partie d'une autre organisation corporative ou syndicale.* »

Adopté à l'unanimité.

C. I. A. — Béguin annonce les séances d'informations et rend hommage à Fiorina pour le gros travail utile qu'il a fourni. *L'Éducateur* a renseigné un chacun. La rectification du bilan technique est d'une capitale importance.

La proposition Borel tendant à donner un délégué de plus à l'U. I. P. G. sera justifiée à la séance de la C. I. A. par le président Duchemin.

Propositions individuelles. — Borel a demandé et obtenu 600 m² de terrain pour petits jardins ; c'est un commencement. A suivre et à soutenir.

Magnenat insiste pour qu'un instituteur remplacé (service militaire) le soit par un seul titulaire et non par plusieurs. L'U. I. P. G. avisera.

* * *

Cette séance ne fut point inutile bien que trop de collègues ne se dérangent que lorsque « la matérielle » est immédiatement en jeu.

CH. E.-D.

CAISSE DE PRÉVOYANCE

Avis important.

Séance d'information. *Lundi 11 mai 1942, à 20 h. 30 précises.*

Exposé de M. Lévy, président de la Commission technique :

Bilan rectifié à fin 1938 ; participation entre les trois régimes de l'avoir social ; perspective d'assainissement éventuel.

Le Comité de l'U. I. P. G. invite les membres à se rendre nombreux à cette séance.

U. I. P. G. — DAMES CONFÉRENCES

Le Centre de Liaison nous invite à assister à une conférence de *Mlle Marguerite Maire* qui parlera de

Genève et les Confédérés

le mercredi 20 mai, à 20 h. 15, au Casino de Saint-Pierre, dans le local du Club suisse des femmes alpinistes.

Ce même jour, *M. Emile Dottrens* nous donnera une causerie sur **L'École et la nature**, à la Taverne de Plainpalais, à 17 h. 15.

A. D.

NEUCHÂTEL NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à *Mlle Rose-Marie Béguin* et à *M. André Butikofer* qui viennent d'entrer dans les rangs de la section du Locle.

J.-ED. M.

UN DÉPART

La Chaux-de-Fonds. — Samedi 28 mars, à la récréation de 10 heures, le corps enseignant de l'Ouest se réunissait dans la salle de classe de notre collègue *Robert Pfenniger* qui, frappé par la limite d'âge, faisait ses dernières armes après 47 ans de service.

Paul Kehrly, au nom des collègues de l'Ouest — tous présents à cette occasion — et Jean Rosselet, vice-président de notre corporation prononcèrent d'aimables paroles. Robert Pfenniger remercia pour les livres qui lui étaient offerts et les témoignages d'affection apportés pour *Mme Pfenniger*.

Il rappela ses débuts, à la fin du siècle passé, alors que les « régents », avec 72 élèves, débutaient avec un traitement de 250 fr. par trimestre. Il fallait se débrouiller... et l'on se débrouillait tambour battant. Puis les circonstances ont changé : les effectifs ont diminué, les salaires se sont améliorés, — vit-on plus aisément aujourd'hui ? — et l'amour, tout au moins à l'école, a remplacé la force. « Depuis vingt ans au moins, nous dit Robert Pfenniger, j'ai vu et compris qu'on obtient davantage des enfants par la douceur et la persuasion que par les punitions et les gronderies acerbes. »

En entendant Robert Pfenniger parler ainsi, je songeais à sa salle de classe telle qu'elle se présentait il y a quelques mois encore, tout ornée de superbes panneaux peints par son ami Ernest Guy : printemps fleuri, été opulent, automne rutilant, hiver tranquille, qui faisaient de cette salle, avec un maître paisible et doux, un asile de bonheur.

Ces panneaux sont partis, les teintes plates officielles ont remplacé la poésie, et Robert Pfenniger nous quitte.

Avant de nous séparer, nous avons tous chanté un verset de « Comme volent les années ». Robert Pfenniger avec nous, de sa belle voix de ténor.

Et, en disant « nous voici bientôt des vieux », Robert avait un air si jeune et si heureux, qu'on sentait en lui une vraie jeunesse encore qui lui permettra — c'est notre vœu à tous — de jouir longtemps d'une retraite exempte de soucis, dans une paix bientôt revenue.

L.-B. P.

JURA**CHRONIQUE JURASSIENNE**

Une nouvelle promotion de jeunes collègues est entrée dans l'enseignement à fin mars. Six instituteurs et huit institutrices ont été brevetés. Les faibles contingents admis par nos Ecoles normales depuis quelques années contribueront, nous en sommes certain, à diminuer la pléthore. Actuellement, 25 instituteurs et 20 institutrices cherchent emploi. Ce nombre est minime comparé à celui de maints autres cantons.

† **Willy Nicolet.** — L'Ecole jurassienne vient de faire une grande perte. Willy Nicolet, professeur de dessin à l'Ecole normale et à l'Ecole cantonale de Porrentruy, est décédé, le 20 avril, à l'âge de 41 ans, des suites d'une grave maladie.

Né à Schaffhouse, le 19 décembre 1901, d'une famille originaire de la Sagne et des Ponts de Martel, Willy Nicolet obtint son certificat de maturité en 1920, dans sa ville natale. Après des études d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale, attiré par la peinture, Nicolet fut admis à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris, qu'il fréquenta pendant quatre semestres. Le jeune peintre séjourna ensuite à Munich, puis en Italie, d'où il rapporta de nombreux tableaux.

En octobre 1924, Willy Nicolet fut nommé professeur de dessin à l'Ecole normale de Porrentruy, et dès 1938, il fut aussi chargé de l'enseignement de cette discipline à l'Ecole cantonale. Nature d'artiste et de pédagogue tout à la fois, ce maître sut insuffler à tous ses élèves l'amour des arts plastiques. Novateur, enthousiaste, épris de beauté, tempérament doué d'un dynamisme débordant, Willy Nicolet obtenait des résultats surprenants dans son enseignement.

La Mort a fauché trop tôt une jeune et belle vie d'artiste. Ce maître aurait transformé complètement, chez nous, la didactique du dessin. Les quinze volées de normaliens qu'il a formées savent manier la craie et la plume, illustrer rapidement un texte, concrétiser une idée pour le plus grand bien de nos petits écoliers. Et le cours d'histoire de l'art de cet esthète distingué a ouvert des horizons infinis aux adolescents du gymnase et de l'Ecole normale.

Une foule émue et nombreuse a rendu les derniers honneurs à ce grand et bon Jurassien, descendant d'artistes horlogers, ayant, comme ses ancêtres, un amour ardent de la vie et de la beauté.

Nous présentons à Mme Nicolet et à ses deux enfants, un grand garçon de 13 ans et une mignonne fillette de 5 ans, l'expression de notre plus vive sympathie.

V. M.

G. R. E. P.

Dès mercredi 13 mai, et chaque mois le 2^e mercredi, à 20 h., à *Auvernier*, Hôtel de la Gare C.F.F., **rencontres amicales mensuelles.**

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DES ENFANTS DE BONNE VOLONTÉ

Le 18 mai 1922, les enfants du pays de Galles, conseillés par le Rev. G. Davies, lançaient pour la première fois aux enfants du monde, leur message fraternel.

Où sont-ils aujourd'hui, ceux qui firent ce premier geste ? Vingt ans ont passé et le mal est vainqueur ; pour la troisième fois, c'est au sein de la tourmente que se célébrera, cette année, la journée de la « Bonne-Volonté ».

Il faut s'y préparer, il y faut réfléchir. Et, loin de se laisser aller au trop facile à *quoi bon*, il faut, tenaces et fermes, saisir cette occasion d'affirmer encore notre inébranlable foi en la victoire définitive de l'Esprit.

Collègues instituteurs, soyez avec nous ! Aidez-nous !

Les rédacteurs du traditionnel journal « La Jeunesse et la Paix du Monde » offrent un numéro où se développe cette pensée — ni neuve, ni originale, sans doute, mais combien de saison ! — que c'est dans la résistance aux *premières atteintes* du mal — en nous et hors de nous — que réside la vraie force, l'unique chance de victoire.

En lieu et place du Message du Pays de Galles, vous trouverez le résumé des messages rédigés par nos écoliers de Suisse romande, et vous serez frappés de voir combien nos jeunes peuvent avoir un sûr instinct des choses qu'il faut dire, une juste vision des possibilités de demain.

Achetez en grand nombre la modeste feuille, commentez ses articles en classe, répandez-la autour de vous, faites vibrer nos enfants de notre immense espoir¹ !

Et puis, au matin du 18 mai, à 10 heures, mettez-vous à l'écoute sur l'onde de Sottens : le studio de Genève consacrera son émission scolaire — placée pour la circonstance le *lundi* au lieu du mercredi — à un jeu radiophonique fort émouvant de Mme N. Mertens, notre collègue.

Le message de Noël, la navrante réponse des hommes, la désespérance à quoi il faut résister, cent raisons qu'on a de croire et d'espérer enfin le cri d'un cœur généreux, celui du jeune Claude, et la réponse des « enfants du monde » :

« Nous voulons que la paix revienne
Comme la lumière après la nuit,
Nous voulons que la bienveillance règne
Comme le printemps après l'hiver glacé.

¹ Passer les commandes par Chèque postal I 974 Union mondiale de la Femme, Palais Wilson, Genève, ou directement à l'administration de la *Tribune de Genève*. Prix du numéro : 0 fr. 10 ; par 25 exemplaires : 0 fr. 075 (port en sus).

Nous voulons que la Bonne-Volonté triomphe et dure
Comme le souvenir de la nuit de Noël !
Et pour cela nous voulons être
Des enfants de Bonne-Volonté ! »

Vingt ans en arrière : le message du Rev. Davies ; vingt siècles en arrière : le message de Bethléem ; et, près de trente siècles en arrière : les prophéties d'Esaië. Une seule et même idée-force !

Le mal, pour un temps encore la tient à sa merci, mais elle vaincra. Et ce sera, grâce à Dieu, par la puissance des Enfants de Bonne-Volonté.

FRÉD. MATHIL.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Les spécialistes, musiciens, grammairiens ou autres, quand ils participent à la composition de nos programmes scolaires, oublient généralement que le temps dont nous disposons pour notre enseignement est limité. Le résultat de cet oubli est sensible dans tous les « Plans d'études », qu'ils soient de chez nous ou d'ailleurs. Le nôtre, en particulier, s'il était scrupuleusement appliqué, demanderait presque deux fois plus de temps que notre horaire n'en prévoit.

N'étant pas un spécialiste de la géographie, je ne serai pas tenté de donner à cette branche une place exagérée et mes suggestions resteront modestes quant aux procédés qui me paraissent être les meilleurs pour cet enseignement. Etant votre collègue, je ne pourrais ignorer les manuels de géographie dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont médiocres. Ils ont été composés à une époque où l'on se faisait de l'école une idée qui, pour être celle encore de beaucoup de gens, n'en est pas moins périmée.

L'école primaire, l'université primaire, serais-je tenté de dire (et le seul rapprochement de ces deux termes est comique), a voulu faire de nos enfants des sortes de savants en réduction. Elle a oublié qu'il faut un certain âge pour comprendre certaines choses et que la mémoire ne saurait tenir lieu de réflexion et d'entendement.

Nos manuels de géographie n'ont pas échappé à ce désir d'instruction générale et leurs textes, à force de nomenclature, suent un incomparable ennui et sont d'une platitude attristante. L'illustration est miteuse et insuffisante. Les cartes seules méritent quelque considération.

Manque de vie, de beauté et d'intérêt... Médiocrité.

Heureux les enfants suédois pour lesquels une femme de génie a composé *Nils Holgerson* et qui peuvent apprendre presque toute la géographie de leur pays en lisant une œuvre d'une aussi belle qualité !

Il faut renoncer à utiliser les textes de nos manuels de géographie et, pour cette branche, notre travail de préparation sera beaucoup

plus considérable que pour d'autres disciplines dotées de manuels plus modernes et, par conséquent, inspirés par une pédagogie mieux accordée aux tendances actuelles.

J'ai dit plus haut que les cartes étaient ce qu'il y avait de meilleur dans les manuels de géographie dont nous disposons. Cette constatation est-elle suffisante pour expliquer la regrettable déviation dont souffre l'enseignement de la géographie, déviation qui a donné à la carte et à son étude une place de premier plan et a conduit les instituteurs à faire des cartes, croquis ou schémas un emploi que nous jugeons abusif et nuisible ?

La carte (et plus encore le croquis et le schéma) reste pour les enfants et pour bien des adultes, une abstraction qui ne peut rien évoquer de réel ni de vivant, qui ne peut créer aucun lien avec ce que les enfants connaissent déjà par leurs propres expériences, qui fausse finalement dans leur esprit l'image qu'ils pourraient avoir de tel ou tel pays. *La carte ne saurait donc être que le sujet d'une étude particulière, nécessaire certes, mais qui relève autant de la géométrie que de la géographie et qui est un aboutissement et non un départ.*

Sans doute est-il plus facile d'apprendre sur la carte ou sur un schéma une série de noms géographiques. Si la géographie reste l'enseignement qui a pour but de mémoriser une liste plus ou moins longue de noms géographiques, il est certain que l'étude par la carte est le moyen idéal de satisfaire le directeur le jour de l'épreuve. Mais je suis sûr que vos ambitions ne se bornent pas là.

Voyons donc ce que devrait être l'enseignement de la géographie.

Imaginez des enfants voyageant en Suisse, pendant trois ou quatre semaines, sous une direction intelligente, campant ici ou là, passant du Jura sur le Plateau, du Plateau dans les Préalpes... Remontant ou descendant le cours d'un de nos grands fleuves... Vivant quelques jours avec un berger de Gruyères ou des Mayens... Et pensez au bénéfice que ces enfants retireraient d'un tel voyage.

Utopie, certes, mais qui doit nous montrer comment on doit entreprendre l'étude de la géographie d'une région quand on ne peut la visiter, la parcourir en tous sens, en connaître de visu les habitants et leurs mœurs, les industries et les cultures. Il n'y a, à notre avis, qu'un seul départ possible : *les documents photographiques d'une part, les textes d'autre part.*

Nous disposons de 80 leçons en cinquième année, par exemple, pour l'enseignement de la Suisse. Ce n'est pas en 80 leçons, dont le quart sera employé à des révisions ou à des contrôles, que nous prétendons étudier tout ce que le Plan d'études nous propose. (Remarquons en passant que le Plan d'études, s'il est novateur dans la préface qui concerne la géographie, est resté très attaché au manuel dans l'exposi-

tion même des matières du programme. Dualité qui doit plonger beaucoup de nos collègues dans une grande perplexité.) Nous devons donc faire un choix, priant le ciel que ce choix soit identique à celui de nos collègues pour le plus grand bien de notre école primaire. Il faut naturellement renoncer à l'étude de la Suisse canton après canton. Nos cantons sont, en effet, pour la plupart, des groupements assez artificiels qui nuisent à l'évocation du pays et nous préférons de beaucoup procéder de la façon suivante : préparer de grandes enveloppes portant les titres suivants :

1. *Les lacs suisses* : a) le Léman, b) le Bodensee, c) le lac de Neuchâtel... etc. a) les lacs de montagnes, b) les lacs artificiels.
2. *Les grands cols alpestres.*
3. *La Suisse primitive.*
4. *Le Plateau.*
5. *Le Jura.*
6. *Les Préalpes.*
7. *Le Valais.* 8. *Le Tessin.* 9. *Les Grisons.*
10. *Les sports d'hiver.*
11. *Les châteaux suisses.*
12. *Les cultures de notre pays.*
13. *Les industries de notre pays.*
14. *Les maisons de notre pays.*

Ce choix étant fait, il faudra se mettre en chasse pour trouver les photos et textes permettant de présenter les sujets que nous avons choisis. Tous les élèves participent à cette recherche et les nombreux journaux illustrés, les calendriers tels que Piolet-ski, Ma Patrie, d'autres encore, les revues comme celle des C.F.F. vous fourniront plus de documents photographiques que vous n'en pourrez utiliser. Au début, on est submergé par ces documents et le classement ne saurait être le travail d'une seule année scolaire. Il faut un certain temps pour que ces collections deviennent pratiquement maniables. L'enveloppe reste le collecteur où le maître et les élèves puisent, le premier pour établir ses fiches, les seconds pour l'illustration éventuelle de leurs cahiers.

(A suivre.)

G. PIGUET.

LE CHANT CHEZ LES JEUNES GARÇONS DE 12 A 16 ANS

On se demande souvent d'où provient une certaine précarité de l'art vocal dans notre canton, et pourquoi le chant populaire ne se développe pas davantage dans un pays où il est cultivé depuis près d'un siècle. On cherche alors un bouc émissaire qu'on accable parfois de reproches injustifiés. C'est dans la nature des choses : le Bonhomme n'a-t-il pas écrit, voici quelques années déjà, une fable célèbre où il est question de la peste et d'un certain baudet ?...

Les insuffisances présumées qui ont préoccupé à plusieurs reprises les musiciens nous obligent pourtant à réfléchir. Toutefois, l'examen du problème, dans son ensemble, nous entraînerait fort loin. Pour l'instant, laissons donc volontairement de côté la question de la préparation du maître, celle du programme, ainsi que l'orientation musicale dans laquelle nous avons été entraînés depuis l'origine sous l'influence des sociétés de musique vocale. Restreignons plutôt le sujet au seul examen de l'enseignement du chant chez les jeunes garçons de 12 à 16 ans, parce que c'est là que paraît résider l'une des causes essentielles de la stagnation constatée dans mainte société chorale.

Il convient tout d'abord de faire bonne justice d'un préjugé qui n'a que trop duré : on a dit et répété que pendant la période de la mue il fallait proscrire tout exercice vocal afin de prévenir des troubles irrémédiables. Se fondant sur une aussi funeste affirmation, on a abandonné presque complètement l'enseignement musical chez les jeunes gens de 12 à 16 ans. Au surplus, on s'y est cru autorisé parce que, du point de vue esthétique, les voix d'hommes en formation ne sont guère brillantes surtout quand on les appelle à doubler le contralto à l'octave inférieur. Le soussigné se sent d'autant plus à l'aise pour en parler qu'il a été lui-même victime du préjugé en question pendant les premières années de son enseignement.

Qu'en est-il en réalité ? — De l'avis d'un spécialiste renommé, l'usage de la voix pendant l'époque de la mue n'offre pas de danger pour le jeune garçon à condition que l'effort demandé ne soit pas trop considérable, que l'élève chante « mezzo-forte », qu'il ne dépasse pas les limites d'une tessiture restreinte, et qu'il s'abstienne en cas de douleur au larynx.

Du reste la période critique aiguë dure assez peu de temps, précédée par une période de troubles où la voix en formation peut donner quelques sons graves tout en risquant d'octavier sur certaines notes, et suivie d'une période plus ou moins longue au cours de laquelle la voix muée s'affermi peu à peu dans les limites nouvelles que la nature lui a assignées.

Il s'ensuit que, dans la plupart des cas, *les élèves peuvent continuer à chanter* et qu'il serait profondément regrettable de les abandonner à leur sort pendant deux, trois ou même quatre ans, puisque la mue commence souvent de très bonne heure.

Mais c'est là qu'intervient le talent du maître, la mue correspondant à un changement profond de la psychologie chez l'adolescent. Ce dernier n'est plus un enfant. Il se croit déjà un homme. Les accents virils de sa voix lui plaisent. Il s'essaie à en faire résonner les notes graves. C'est le moment de lui donner un enseignement approprié qui satisfasse une fierté devenue susceptible.

Or, le premier recueil de chant officiel en usage dans les écoles vauvoises, dont la première édition date de 1839, nous apporte une solution satisfaisante. L'auteur, Louis Corbaz, qui fut maître de chant aux Ecoles de charité, puis aux Ecoles normales, avait eu l'idée d'écrire pour les grands garçons une partie de basse en clé de fa. S'était-il inspiré de l'usage du psautier ? ou avait-il voulu confier aux grands garçons une partie écrite en une clé qui correspondît à la hauteur de leur voix ? Quoi qu'il en soit, son idée mérite d'être reprise. D'ailleurs, les essais donnent des résultats surprenants. Il vaut la peine de tenter l'expérience, même si la réalisation offre certaines difficultés puisque ni le recueil de chant actuel ni le manuel de solfège ne contiennent d'exemples notés en clé de fa.

Il n'est pas difficile de s'en tirer. Veut-on quelques exemples ?

La classe étudie un chant à deux voix. Si le nombre des basses est suffisant (4 ou 5 plus le maître) et si la tessiture le permet (do² à do³) l'alto écrit au tableau noir en clé de fa sera chanté par les voix muées alors que tous les autres élèves exécuteront le soprano.

Étudie-t-on un exercice de solfège à une voix ? — Quoi de plus simple que de le faire transcrire en clé de fa pour les basses qui chanteront à l'octave inférieure et qui auront ainsi non seulement l'occasion de se familiariser avec la manière d'écrire les voix graves, mais encore celle d'apprendre à copier quelques mesures de musique ?

Passe-t-on à l'étude d'un chant à trois voix ? — Si la tessiture le permet, on peut à la rigueur confier à la basse le contralto écrit en clé de fa, l'alto et le soprano étant exécutés par tous les autres élèves.

Ce dernier exemple appelle immédiatement une réserve importante car l'harmonie, conçue pour trois voix d'enfants, sera défectueuse sous la forme envisagée ici. Il y aura en effet un trou désagréable entre la basse d'une part et les voix supérieures d'autre part. Ce défaut sera d'autant plus apparent que l'harmonisation à trois voix manque souvent d'assise à cause des nombreux accords de sixte qui donnent toujours l'impression d'une certaine instabilité.

Il faudrait que le répertoire fut doté de quelques chœurs harmonisés spécialement pour soprano, alto et basse. Ce genre d'harmonisation présente, il est vrai, des difficultés relativement grandes si l'on veut respecter le mouvement mélodique de la basse originale, ne dépasser en aucun cas les limites restreintes des jeunes voix muées, et enfin écrire un alto qui se meuve entre le soprano et la basse à une distance convenable de l'un et de l'autre.

Les deux ou trois exemples qui suivent ou qui suivront permettront de voir comment on pourrait faire exécuter quelques chants connus harmonisés pour soprano, alto et basse. Sous cette forme nouvelle, ils n'ont pas la prétention d'être artistiquement irréprochables,

mais ils pourront rendre service à ceux qui se préoccupent de la question.

En conclusion, il apparaît qu'en utilisant de telle façon les voix de nos jeunes garçons, nous aplanirions une des plus grandes difficultés qu'éprouvent les sociétés de chant. Et le rôle social autant qu'artistique joué par ces dernières justifie la peine que l'école pourrait se donner en leur faveur.

JACQUES BURDET.

LE CANTIQUE SUISSE

Harmonisation pour 3 voix mixtes par J. Burdet.

P.-A. ZWYSSIG.

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The time signature is 3/4. The music features a melody in the upper voice with accompaniment in the lower voice, primarily using chords and eighth notes.

The second system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The time signature is 3/4. The melody continues with some chromatic movement, including a sharp sign in the upper voice.

The third system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The time signature is 3/4. The melody continues with a mix of eighth and quarter notes.

The fourth system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. The time signature is 3/4. The melody concludes with a final cadence, featuring a whole note chord in the upper voice.

The first system consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains a melody with eighth and sixteenth notes, while the bass staff provides a harmonic accompaniment with chords and single notes. The second system continues the same musical piece, ending with a double bar line.

CHANT DE LA BÉRÉSINA

Harmonisation pour 3 voix mixtes par J. Burdet.

The first system of this section is a piano introduction in common time (C), featuring a treble and bass staff with a simple harmonic accompaniment. The second system continues the accompaniment with more complex rhythmic patterns and chords. The third system concludes the piece with a final chord and a double bar line.

POUR LA FÊTE DES MÈRES!

AH, VOUS DIRAIS-JE, MAMAN...

DE

MARIANNE GAGNEBIN-MAURER

Un vol. in-16 broché avec couverture illustrée Fr. 3.50

Commentaire encourageant et sympathique de la carrière maternelle, ce livre tour à tour sérieux ou plaisant est imprégné du sentiment de la famille et de l'amour du foyer. Beaucoup de mères ou de jeunes femmes liront avec plaisir et profit ces courts morceaux, dont plusieurs sont d'un intérêt général. Les chapitres sur l'éducation des enfants, sur la vie de famille, sur la famille en face de la guerre s'adressent à tous les adultes. L'esquisse intitulée *Vacances* fera la joie de bien des adolescents, tout en les obligeant à accorder une pensée émue et respectueuse à celle dont on ne peut se passer. *Le 1^{er} août au chalet* intéressera jusqu'à de jeunes enfants.

Les subdivisions du livre correspondent bien aux activités diverses et multiples de la femme : Nos mères. — Les bonnes ménagères. — Nos enfants. — Au foyer. — Livre excellent où l'élévation s'allie à la simplicité et au sens pratique sans être jamais ni ennuyeux, ni pédant. C'est une lecture qui fait réfléchir et rendra service aux jeunes filles qui fonderont un foyer, à celles qui s'occupent de l'éducation d'enfants et aux jeunes mariées.

Ah, vous dirais-je, maman... constitue le présent par excellence à offrir aux mères de tous les milieux, un ingénieux recueil de problèmes touchant à la vie des femmes, enfin une précieuse lecture de famille, variée et tonique. Il y a là un ensemble de chapitres heureux sur presque tous les problèmes de la vie des mamans. Sans prétention et en évitant le travers moralisateur, l'auteur dit des choses excellentes avec délicatesse et tact. Il est bon de souligner le caractère pratique et clairvoyant de cet ouvrage. A l'heure où l'angoisse du monde pèse sur chaque foyer, cet ouvrage plein de sereine philosophie et de bonne humeur a sa place dans toutes les bibliothèques.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Quelques **ÉTAINS**, **MONNAIES** anciennes et **TIMBRES**
cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. de **CHAMPEL 13 c**, **GENÈVE**

LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose
Troubles circulatoires - Phlébites

MAI-SEPTEMBRE

Arrangements forfaitaires 21 jours
minimum Fr. 325.—



Bibliothèque
pour la jeunesse

AU BLÉ QUI LÈVE

La Vuachère 4 **LAUSANNE**

Prêts de livres dans toute la Suisse
RENSEIGNEMENTS GRATUITS



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LES PLÉIADES sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

Hôtel de Chasseral

offre une des plus belles excursions par la variété de ses aspects. ★ Le but de course classique pour les écoles, sociétés.

Tous renseignements par
W. Ruch, tél. 69, St-Imier

ANZEINDAZ * Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, guide

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances : Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE : GRYON 57 97

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 3.32.22

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavannes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

Grandes et petites salles

Pour alimenter votre fonds de courses scolaires

Je paye dix centimes le kilo de jeunes orties, envoyées par sac à
Ernest Wehren, Chavannes s. Renens. Paiement par mandat postal, port remboursé, sacs rendus.